

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

**Madame Sandrine CHAREYRE et Monsieur Hervé SAULIGNAC, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de PRIVAS lors de la Commission Permanente du 11 avril 2016 :**

**1 319 €** répartis en faveur de deux associations privadoises au titre du soutien départemental aux associations d'anciens combattants et victimes de guerres

**2 500 €** au profit d'une auto-école du canton dans le cadre du dispositif « Un permis pour l'emploi » pour l'accompagnement de 5 jeunes, porteurs d'un projet socio-professionnel accompagné par le réseau des missions locales,

**918 €** en faveur de 3 crèches du canton au titre de la participation du Département aux frais de garde des enfants de moins de 6 ans

**12 368 €** répartis au profit de la commune de Privas et de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche au titre de l'utilisation des équipements sportifs communaux,

**92 500 €** au profit de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche au titre des Contrats « Ardèche Terre d'eau », pour des travaux d'assainissement sur la commune de Dunière sur Eyrieux